

Pour protéger ses droits et en gagner de nouveaux :

ON S'ORGANISE AVEC LA CGT



Sophie Binet,
secrétaire générale de la CGT

C'est par le travail des salarié-es, dans les entreprises, que se créent les richesses d'un pays. C'est au travail que les salarié-es passent une très grande part de leur temps. C'est là où ils et elles travaillent que les salarié-es doivent s'organiser collectivement pour peser sur les choix qui déterminent notre quotidien et notre avenir. Celles et ceux qui font fonctionner l'entreprise doivent pouvoir se faire entendre, pour que la démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Parce qu'il faut connaître ses droits pour les faire appliquer, le rôle du syndicat CGT est de vous informer et vous former sur le droit du travail. La CGT vous permet d'agir en vous syndiquant. De nombreuses élections du comité social et économique (CSE) sont en cours. Participez à renforcer ou à construire des listes CGT. Votez et faites voter CGT

pour envoyer un message, pour donner de la force à un collectif qui s'engage pour porter les intérêts des salarié-es.

Grâce aux unions locales et départementales, vous avez des relais proches de vos lieux de travail ou d'habitation pour vous accompagner dans la construction collective d'un syndicat CGT.

Avec l'appui des fédérations professionnelles CGT, vous serez informé-e des négociations sur les salaires ou les conditions de travail dans la convention collective dont dépend votre entreprise, mais aussi sur les revendications et moyens de s'organiser dans son secteur professionnel.

Plutôt que le chacun-e-pour-soi qui ne fait avancer personne, travaillons la solidarité entre les salarié-es et l'unité syndicale qui permet de gagner des droits pour toutes et tous, l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore l'amélioration de notre vie au travail, notamment dans le contexte du changement climatique qui nous impose de nous adapter et repenser nos modes de production. Nous ne pouvons pas rester sans réagir face à l'urgence sociale et environnementale. Pour cela, il faut s'organiser collectivement !



Se syndiquer →

Des salaires à la hauteur des besoins et des qualifications

Avec la forte inflation qui s'installe, poser la question des salaires est encore plus fondamental, dans les multinationales comme dans les petites entreprises et dans les branches professionnelles. Le salaire doit permettre à toutes et tous de vivre décemment, mais également de reconnaître les qualifications (diplômes et expérience) que chacun-e met en œuvre pour bien faire son travail au quotidien.

Pour la CGT, l'augmentation générale de tous les salaires est possible et nécessaire. Cela passe par :

- des négociations partout dans les entreprises et les branches pour revaloriser les grilles salariales de l'ensemble des catégories professionnelles;
- gagner une loi pour l'indexation des salaires sur les prix et sur le Smic afin de maintenir le niveau de vie;

- un Smic à 2000 euros brut.

Pour gagner de légitimes augmentations de salaire: je vote et je fais voter CGT

Le saviez-vous ? *Les élu-es CGT du CSE sont là pour faire respecter les droits des salarié-es. Ils et elles présentent à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives, en particulier sur les salaires ou en cas de discriminations. Dès lors qu'un-e délégué-e syndical-e est désigné-e dans une entreprise de plus de 50 salarié-es, l'employeur est tenu d'organiser des négociations annuelles obligatoires (NAO) qui portent particulièrement sur les salaires.*

Être à la hauteur des enjeux environnementaux

L'urgence est à la fois sociale et environnementale. Réagir et s'organiser face aux changements climatiques pour en limiter les effets sur notre planète doit nécessairement se faire avec les salarié-es: il est urgent de repenser la manière dont est organisée la production. Actuellement cette organisation ne profite qu'à quelques-un-es au détriment de nos emplois, nos conditions de travail, et elle menace notre avenir à toutes et tous. Pour ne pas subir les transformations, celles et ceux qui travaillent doivent être acteurs et actrices d'une planification visant à adapter, voire recréer, des filières notamment industrielles. Afin de relever ce défi, exigeons les investissements nécessaires aux besoins de services publics, de formation, de recherche, de sécurité énergétique, de

transports collectifs...

Pour la CGT, le CSE doit redevenir une instance incontournable avec les moyens non seulement d'analyser les stratégies et décisions patronales, mais aussi de développer avec les salarié-es des projets stratégiques alternatifs, au service de l'intérêt commun.
Pour être acteur et actrice de l'avenir de l'entreprise : je vote et je fais voter CGT

Le saviez-vous ? *Chaque salarié-e peut se former pour connaître ses droits et apprendre à s'organiser pour en gagner des nouveaux. Il ou elle a droit à douze jours de congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale par an avec maintien de salaire.*

Ne pas passer tout son temps au travail

Depuis le XIX^e siècle, le temps de travail s'est réduit petit à petit grâce aux mobilisations sociales. Mais durant les deux dernières décennies, patronat et gouvernements n'ont eu de cesse de remettre en cause la durée du travail pour faire disparaître ou dégrader les 35 heures: annualisation, baisse du paiement des heures supplémentaires, travail du dimanche généralisé, explosion du temps de travail par les forfaits jours... Bref, tout le contraire de ce qui est indispensable pour améliorer les conditions de travail, faire baisser le chômage et permettre à toutes et tous d'avoir du temps disponible pour vivre, mais aussi pour agir et s'engager dans des associations, auprès de sa famille ou de ses voisin-es, dans sa commune...

Pour la CGT il est urgent de limiter la flexibilité du temps de travail afin notamment que les horaires soient prévisibles pour pouvoir organiser sa vie personnelle. Il faut généraliser dans toutes

Gagner l'égalité entre les femmes et les hommes

Travailler gratuitement chaque jour à partir de 15h40, impensable, inimaginable? C'est pourtant la réalité entretenue depuis longtemps par le patronat, qui maintient le salaire moyen des femmes à 25 % de moins que celui des hommes. Et ça s'aggrave lors du passage à la retraite avec un écart de 40 % sur les pensions versées.

Les multiples lois n'y changent rien ou si peu, faute de réelles sanctions à l'encontre des employeurs. Depuis 2018, la mise en place de l'index « égalité professionnelle » ne corrige pas ces inégalités et permet même à

toutes les entreprises d'avoir une bonne note et de s'afficher ainsi comme vertueuses.

Gagner l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est possible notamment:

- en obligeant les entreprises à mesurer réellement et corriger les écarts de salaire selon la méthode développée par la CGT;
- en mettant fin aux temps partiels subis;
- en refusant le système opaque d'individualisation des rémunérations et primes;
- en revalorisant les métiers à prédominance féminine.

Pour un CSE mobilisé sur l'égalité salariale et professionnelle entre toutes et tous: je vote et je fais voter CGT

Le saviez-vous ? *L'ensemble des éléments relatifs aux différences salariales et aux promotions entre les femmes et les hommes sont disponibles pour les élu-es du CSE dans une base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) qui doit être alimentée par l'employeur.*

Améliorer nos conditions de travail

Ne pas perdre sa vie à la gagner et retrouver du sens à ce que l'on fait au quotidien sont des enjeux majeurs pour les salarié-es, quels que soient leur catégorie professionnelle et leur champ d'activité. Pour la CGT, il est indispensable de mieux protéger la santé physique et psychique, reprendre la main sur le travail en donnant à chacun-e les moyens de bien le faire. Pour cela il faudra par exemple:

- mobiliser le droit d'expression pour parler collectivement du travail et reprendre la main sur son organisation;
- fixer des règles claires en cas de situations climatiques extrêmes (ex: fortes chaleurs, période de froid intense...);

- reconnaître dans chaque entreprise le droit à la déconnexion pour respecter la vie personnelle.

Pour des élu-es CSE qui partent de la réalité de votre travail et de vos aspirations pour améliorer votre quotidien: je vote et je fais voter CGT

Le saviez-vous ? *Tou-tes les élu-es du CSE peuvent traiter la question de l'organisation et de la santé au travail. Les élu-es CGT y défendent l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité des salarié-es.*

les entreprises la réduction du temps de travail, par l'application réelle des 35 heures puis le passage aux 32 heures sans perte de salaire. C'est indispensable pour répondre aux besoins de celles et ceux qui s'épuisent au travail et de celles et ceux qui en sont privés-es. En utilisant mieux les richesses au profit des salarié-es qui les créent, on peut gagner la réduction du temps de travail. **Pour travailler moins, pour travailler mieux, pour travailler toutes et tous: je vote et je fais voter CGT**

Le saviez-vous ? *Les élu-es CSE sont informées et consultées sur l'organisation et le temps de travail dans l'entreprise. Dans votre vie au travail, les élu-es CGT vous accompagnent et vous défendent pour que vous ne soyez jamais seul-e.*

#JeVoteCGT

Ne plus être seul.e

S'organiser syndicalement est une nécessité pour être entendu-e: construire un syndicat, c'est faire du collectif. Renforcer un syndicat, c'est s'appuyer sur notre plus grande force: la force du nombre. C'est d'ailleurs plus efficace de se syndiquer à plusieurs.

Acteur concret de la solidarité qui fait progresser la démocratie, le syndicat est un outil au service de tou·tes les salarié·es, qui permet d'être entendu-e et défendu-e, informé-e et formé-e en s'appuyant sur un réseau professionnel et inter-professionnel sur tout le territoire.

Aider et s'entraider dans l'entreprise, c'est aussi renforcer ou construire une liste soutenue par la CGT.

Le saviez-vous ? *Qui peut voter ? Parce que le travail de toutes et tous crée la richesse dans l'entreprise, nous pouvons toutes et tous nous présenter et voter aux élections CSE, quel que soit notre contrat de travail (CDI, CDD, intérim...) et quelle que soit notre nationalité.*

S'organiser avec la CGT est encore plus indispensable aujourd'hui face à la place très importante de la négociation collective dans l'entreprise. Malgré la mobilisation de

la CGT, les ordonnances de septembre 2017 dites « Macron » ont été imposées. Elles ont inversé la « hiérarchie des normes » en matière de négociation collective avec de nombreuses possibilités pour les employeurs, par accord d'entreprise, d'affaiblir les droits des travailleur·ses. **Pour éviter toute régression et gagner des avancées, les salarié·es ont encore plus besoin de syndicats forts.** Le résultat des élections au premier tour du CSE détermine le poids de chaque syndicat dans la négociation.

S'organiser collectivement et négocier pour gagner

Les membres CGT du CSE, et en particulier le ou la délégué-e syndical-e CGT de l'entreprise, mettent en œuvre la démarche CGT: **transformer les problèmes individuels des salarié·es en revendications collectives.**

La présence d'un·e délégué-e syndical-e oblige l'employeur à ouvrir une négociation, notamment sur les salaires et l'égalité professionnelle. Ce sont les négociations annuelles obligatoires (les NAO). Celles-ci peuvent se tenir une fois par an.

En 3 étapes:



Pour ne plus être isolé·e, **je me syndique** en allant à la CGT de mon département (ou sur cgt.fr/rejoindre)

(se syndiquer est déductible à 66 % des impôts : quand je paye 15 euros par mois cela ne me coûte en fait que 5 euros par mois après le crédit d'impôt)



Pour rassembler les salarié·es dans mon entreprise, **j'aide à construire ou à renforcer les listes CGT** au premier tour des élections CSE en ma rapprochant de la CGT de mon lieu de vie (cgt.fr/ud) ou de travail (cgt.fr/federations)



Parce que notre force c'est notre nombre: **#JeVoteCGT et je fais voter** avec le matériel de vote (cgt.fr/elections)

